



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

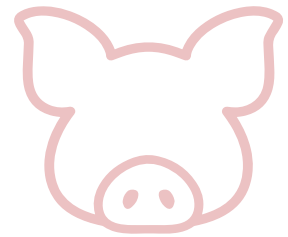


FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Viandes blanches

LES
ÉTUDES



Veille concurrentielle
internationale de la
filière porcine

2021



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Veille concurrentielle Filières porcines Année 2021

Synthèse de l'étude



*Lisa Le Clerc
Nicolas Rouault*

Mars 2023

Sommaire

Introduction	3
1. Axe 1 – Macroéconomie.....	4
2. Axe 2 - Maitrise des facteurs naturels.....	5
3. Axe 3 - Marché intérieur et potentiel de développement.....	6
4. Axe 4 - Coût de production en élevage.....	7
5. Axe 5 - Organisation de la filière et aspects institutionnels	8
6. Axe 6 - Portefeuille de marché à l'export	9
Indicateur synthétique et conclusion.....	10

Introduction

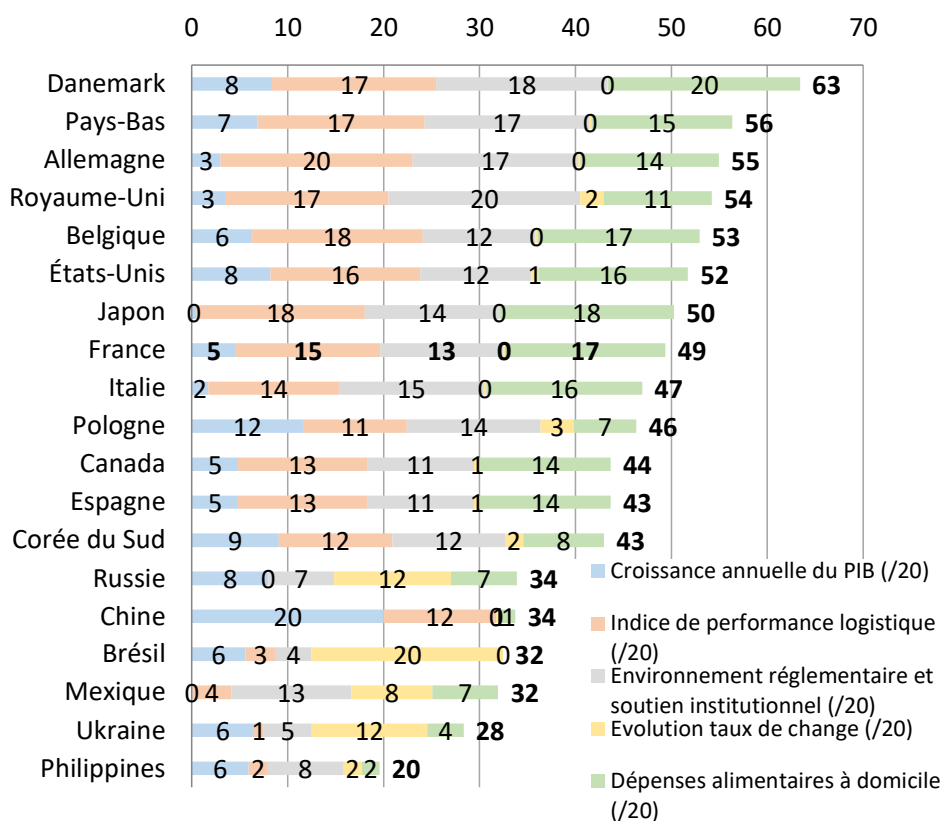
L'année 2021 a été marquée par la reprise économique mondiale post-COVID-19. Néanmoins, ce retour de la croissance est différencié selon les pays du fait des orientations politiques prises par leur gouvernement, ainsi que des aides mises en place. En Chine, la politique du zéro Covid a contraint le potentiel de l'économie chinoise, qui est l'un des principaux moteurs de la croissance mondiale. Cette reprise a notamment eu pour effet en 2021 une hausse des cours des matières premières agricoles, qui s'est répercutée progressivement sur le coût de l'alimentation animale.

Dans le secteur porcin, le fait le plus marquant en 2021 a concerné le début de la reconstitution du cheptel chinois. En effet, après trois années à faire face à la FPA (fièvre porcine africaine) et à importer massivement de la viande de porc, la Chine a diminué ses importations. Ceci a marqué l'arrêt de la croissance du commerce international de produits porcins, qui était en forte progression depuis 2017. Les pays exportateurs qui avaient profité du débouché chinois ont vu leurs exportations se réduire, notamment au 2nd semestre 2021. Dans l'Union européenne (UE), cela s'est traduit par un accroissement des flux intra-européens et a enclenché une baisse de la production dans certains pays. L'Espagne a su trouver d'autres destinations pour ses produits. L'Allemagne, touchée par la FPA au sein de ses élevages, est lourdement affectée par la perte du débouché asiatique. Hors UE, les Etats-Unis et le Canada sont aussi affectés par la baisse des importations chinoises. Enfin, le Brésil et la Russie ont tiré leurs épingles du jeu grâce à leurs bonnes relations commerciales avec la Chine.

Le marché de la viande porcine est mondialisé et de plus en plus compétitif. C'est pourquoi cette étude économique aborde le sujet de la compétitivité de la filière porc française avec une approche globale, et la confronte aux filières porcines de pays concurrents. Dans un contexte d'une économie mondiale se relevant d'une pandémie, d'une réduction des importations chinoises et de filières concurrentes en mutation, comment la filière porcine française se place en 2021 sur le marché mondial ? Cette synthèse reprend un par un les axes du rapport « Veille concurrentielle Filières porcines » de 2021, afin de mettre en exergue la situation de la filière porcine française par rapport à la compétitivité des filières des 18 autres pays étudiés.

L'indicateur de veille concurrentielle FranceAgriMer comprend surtout des variables macro-économiques et son champ géographique est large (19 pays parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux de viande porcine et les plus grands pays importateurs). Il est construit autour de six thèmes choisis pour représenter les aspects principaux de la compétitivité des filières porcines. Deux à six variables caractérisent chacun des thèmes. L'indicateur compte 27 variables au total, converties en score quantitatifs pour un total de 1 000 points.

1. Axe 1 – Macroéconomie



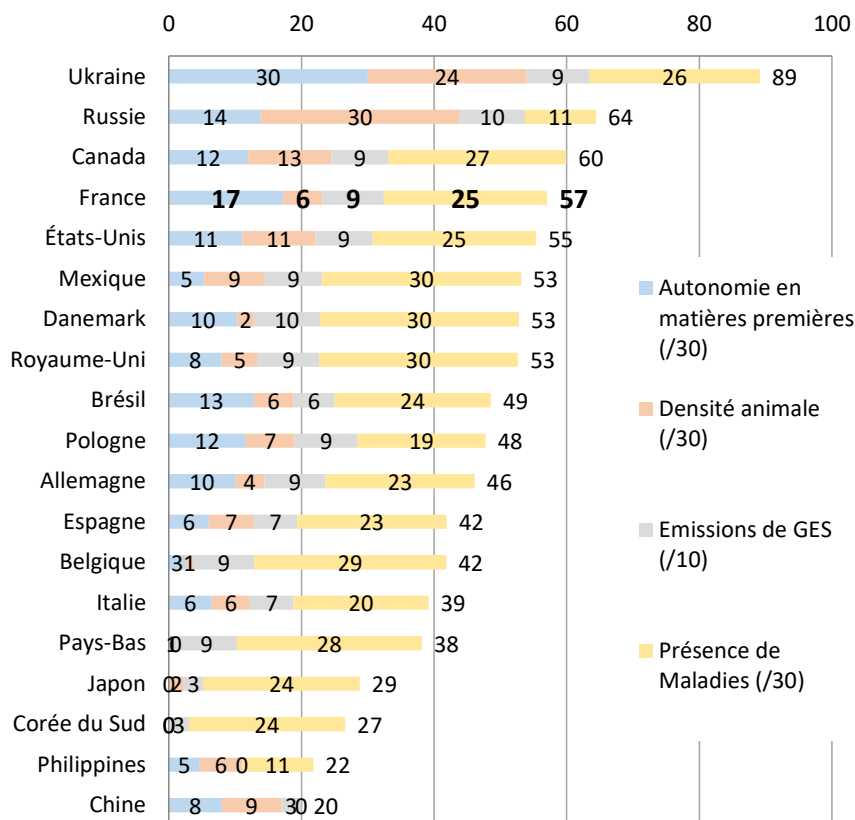
Ce thème regroupe 5 indicateurs caractérisant l'activité économique globale des pays. Il voit un gradient se former selon le degré de développement économique du pays. En effet, les pays d'Europe de l'Ouest ainsi que le Japon et les États-Unis sont en tête. Ces pays disposent d'infrastructures performantes, des réglementations et institutions favorisant l'entrepreneuriat et le commerce. Le pouvoir d'achat des ménages y est élevé et offre un débouché rémunérateur aux filières agroalimentaires nationales.

La France se classe en 8^{ème} position en 2021 pour le thème Macroéconomie. Son score global diminue légèrement par rapport à 2020 mais son classement reste le même. Le pays bénéficie d'un pouvoir d'achat fort, même par rapport à certains de ces concurrents européens. Les confinements réguliers et le télétravail liés à la crise du COVID-19 ont participé à une hausse des dépenses à domicile.

La reprise de la croissance post-COVID-19 est différenciée. Des pays très touchés en 2020 comme la France et l'Italie se reprennent (+7% et +6,6% respectivement). L'Espagne, particulièrement impactée en 2020 voit son PIB progresser de 5,3% en 2021. La croissance moyenne des pays européens atteint 5,4% en 2021. Le Royaume-Uni, après le Brexit, renoue lui-aussi avec la croissance : +7,4%, mais sa moyenne triennale reste très légèrement négative. Enfin, la Chine est au plus haut avec une croissance de 8,1% en 2021.

Les performances logistiques françaises sont en retrait par rapport à nombre de pays de l'UE. Il en va de même pour l'environnement réglementaire du pays : les obstacles à la concurrence sont relativement élevés, tout comme les réglementations dans les opérations commerciales et dans la propriété. Le Danemark et l'Espagne présentent de très bons scores : la concurrence est favorisée, la transparence des marchés et les barrières au commerce sont faibles. La création d'entreprises danoises ne souffre pas d'une charge administrative importante, tout comme en Espagne, qui bénéficie d'un secteur public jugé efficace.

2. Axe 2 - Maitrise des facteurs naturels



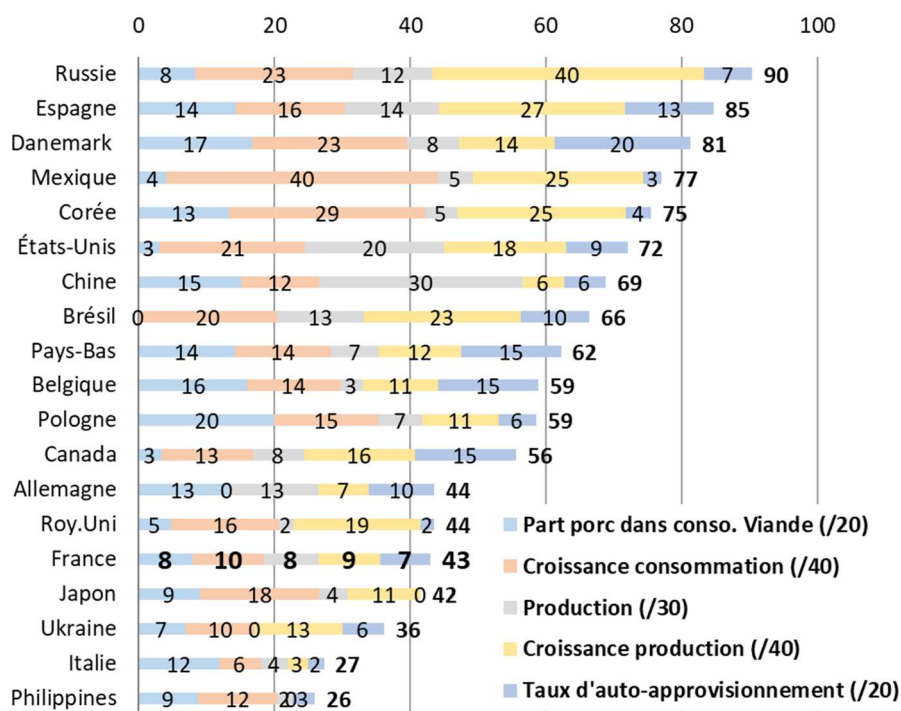
Cet axe met en évidence les facteurs naturels qui peuvent impacter la compétitivité de la production porcine et des filières. Les positions des différents pays sur cet axe évoluent relativement peu : les indicateurs sont, pour 3 d’entre eux, structurels. Cet axe favorise les pays disposant de terres arables nombreuses, comparativement à leur cheptel, à l’inverse des pays dépendants des importations en matière première. L’Ukraine décroche la première place de l’Axe 2, et de loin, portée par son taux d’autosuffisance en céréales. Les émissions de GES par kilogramme de viande produite sont également évaluées, par grandes régions du monde. Le dernier indicateur est le plus volatile, puisqu’il recense la présence de maladies à déclaration obligatoire sur les territoires.

La France tire son épingle du jeu dans le classement, grâce à son autosuffisance en céréales, et notamment en blé, permise par sa Surface Agricole Utile considérable. Elle se place 4^{ème} dans l’Axe 2, comme en 2020. En 2021, son taux d’auto-alimentation en céréales hors riz est de 191%. La densité animale du pays est inférieure à celles de certains de ses voisins européens, comme l’Allemagne et le Danemark mais surtout les Pays-Bas, ce qui lui confère un avantage au classement. Toutefois, comparée à la Russie ou même au Canada qui disposent d’immenses étendues de terres, la France reste en retrait.

La France n’est pas épargnée par les maladies puisque la maladie d’Aujeszky, le SDRP et la trichinellose sont présents sur le territoire depuis de nombreuses années. La brucellose porcine est également présente en France en 2021. Toutefois, le pays reste indemne de fièvre aphteuse, peste porcine classique et fièvre porcine africaine, maladies à fort impact économique pour les filières porcines, ce qui explique le bon score pour l’indicateur « présence de maladies ».

3. Axe 3 - Marché intérieur et potentiel de développement

L'axe 3 analyse le marché intérieur des pays étudiés à travers le niveau de production nationale et son évolution, la consommation et le taux d'autosuffisance. Pour l'année 2021, les scores sont présentés ci-dessous.

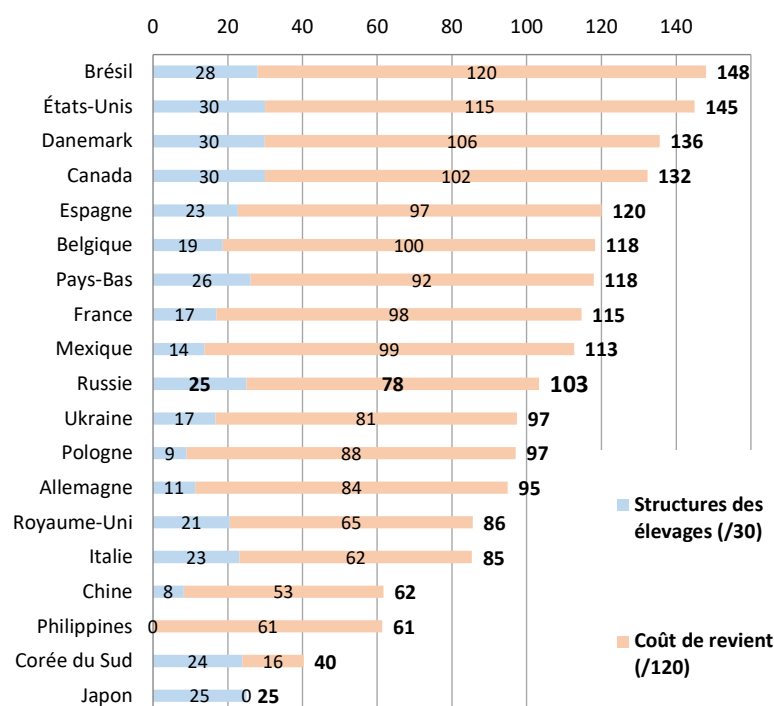


En 2021, la France se place en fin du classement, à la 15^e place. La part du porc dans la consommation de viande est de 37%, en-dessous de la moyenne des pays analysés (42,4%). Cette part s'érode légèrement d'année en année, alors que la viande de porc est concurrencée par la volaille de chair. De plus, la consommation totale de viande de porc de la France en 2021 est en baisse de 6,1% au niveau national et de 3% par habitant sur 10 ans. Une croissance de la consommation bien loin de celle sur les 10 dernières années du Mexique (+52%), de la Corée (31,1%), du Brésil (+14,9%), de la Russie (+20,4%), des Etats-Unis (+17%) ou encore du Japon (+9,5%). En 2021, six pays ont accompagné la France dans cette déconsommation du porc, dont notamment l'Italie (-11,4%) et l'Allemagne (-23,7%).

La production française de porc a été conséquente en 2021 (7^e pays en termes de volume produit). Cependant, le score est impacté par l'évolution de cette production. En effet, la croissance a été négative sur un an en 2021 (-1%) et la production française est restée en-dessous du niveau de 2011 (-1,5% sur 10 ans). Dans trois autres pays européens, la production de porcs a diminué entre 2011 et 2021 : Pologne, Allemagne (en raison des pressions sociétales et de conditions sanitaires dégradées) et Pays-Bas. Ces derniers ont été rejoints par les Etats-Unis et les Philippines : l'un à cause de la perte du débouché chinois à l'export et l'autre à cause de la FPA. La Belgique a maîtrisé la FPA sur son territoire et a repris sa production. L'Espagne, le Danemark et le Brésil ont poursuivi leur croissance de production entre 2020 et 2021. Enfin, la Chine a commencé à recouvrer sa production en 2021 (+30% sur un an), mais reste encore en-dessous du niveau de 2011 (-9% sur 10 ans).

Le taux d'auto-approvisionnement de la France en 2021 est de 105%. Ce taux a peu évolué depuis 2007, oscillant entre 98% et 107%. La France est donc tout juste autosuffisante en porc. Elle se place à un score intermédiaire, tout comme la Russie, entre les pays excédentaires en porc (Danemark, Pays-Bas, Belgique, Canada, Espagne, Allemagne, Etats-Unis et Brésil) et les pays déficitaires (Chine, Pologne, Ukraine, Philippines, Corée, Mexique, Italie, Royaume-Uni et Japon).

4. Axe 4 - Coût de production en élevage



L'Axe 4 concerne le maillon élevage et se décompose en deux variables. La première s'intéresse à la structure des exploitations porcines. Les filières dont la part des porcs situés dans de grands élevages est importante sont considérées ici comme plus compétitives : elles ont de meilleures performances techniques et réalisent des économies d'échelles potentielles. La seconde variable estime les coûts de production du porc dans les différents pays.

Les pays des Amériques sont en tête de ce thème, portés par des élevages de grande taille (comme au Danemark) et des coûts inférieurs aux autres pays (aliment, main d'œuvre, bâtiments). La France se classe en 8^{ème} position. Ses coûts sont plutôt dans la moyenne basse des pays européens, derrière le Danemark et l'Espagne, mais le pays est pénalisé sur cet Axe par la faible taille de ses exploitations qui sont restées familiales au fil des années, malgré une concentration des exploitations. La productivité des truies et de la main d'œuvre est supérieure à la moyenne des pays étudiées.

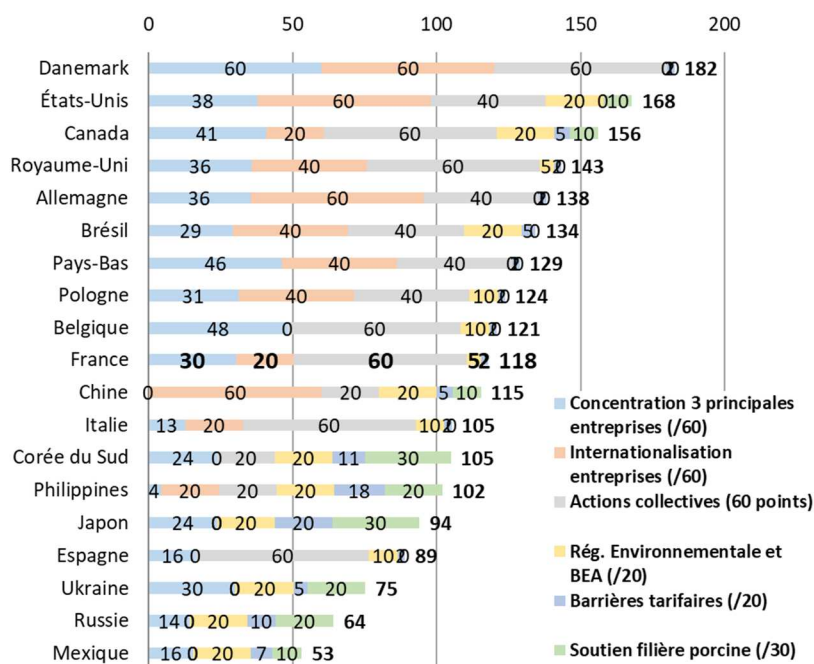
La crise des matières premières, débutée en automne 2020, impacte à la hausse le poste alimentation dans l'ensemble des pays étudiés, et avec lui les coûts de revients. La barre de 2_€/kg carcasse est franchie en Italie et en Grande-Bretagne.

La hausse des coûts alimentaires touche plus durement les pays outre-Atlantique. Cette situation réduit l'écart de coût de production avec l'Europe. Le Danemark, pour la première fois depuis la création d'InterPIG, présente des coûts inférieurs à ceux du Canada. En effet, en 2021, la production canadienne de canola (colza OGM) a été l'une des pires du 21^e siècle et les récoltes de blé ont elles aussi été mauvaises. Les pays de l'Union Européenne, productrice de céréales, sont davantage protégés et la hausse des cours s'opère dans une moindre mesure.

La Russie et l'Ukraine se situent dans le milieu de tableau, à l'instar des pays européens, mais pour d'autres raisons : leur performances techniques et productivité du travail plus modestes sont compensées par des coûts alimentaires, de main d'œuvre et de bâtiments plus faibles que ceux de l'Union Européenne. L'Italie, bonne dernière des pays européens, présente des coûts très élevés qui s'expliquent par la production différenciée du pays : ses porcs plus lourds sont aussi mieux valorisés sur les marchés.

5. Axe 5 - Organisation de la filière et aspects institutionnels

L'axe 5 analyse l'organisation de la filière porcine de chaque pays étudié. Les scores incluent des critères tels que la concentration des entreprises d'abattage-découpe, l'internationalisation des entreprises, les actions collectives de la filière, les réglementations relatives à l'environnement et au bien-être animal, ainsi que les soutiens publics ou encore les droits de douane. Les scores 2021 sont présentés ci-dessous.

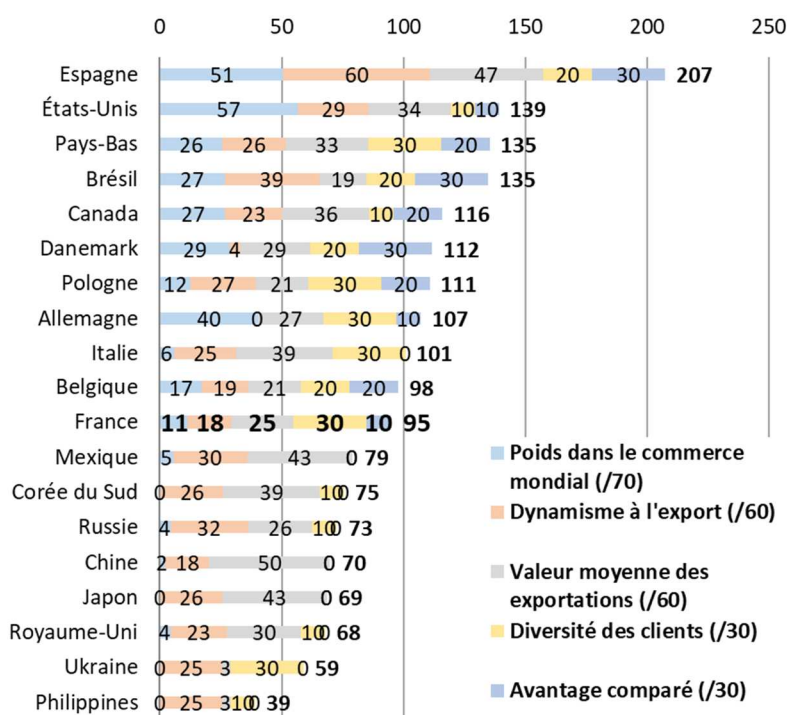


La France, en termes d'organisation de sa filière se place en 10^e position. Ce résultat démontre une moindre organisation en comparaison aux pays exportateurs. La France obtient le score le plus élevé possible au niveau des actions collectives grâce à la présence d'une interprofession, de fédérations et d'associations au sein de la filière, d'instituts de recherche travaillant sur le porc ainsi que de marques et labels collectifs. En France, les 3 premières entreprises d'abattage-découpe représentent 50% du volume national. Le pays se positionne à la 9^e place pour cette variable, devancée par la Pologne grâce à l'absorption des sites de Pini par Animex. Le maillon français est plutôt concentré mais reste loin derrière la concentration du Danemark ou encore de la Belgique.

Néanmoins, la France, comme beaucoup d'autres pays de l'UE, est contrainte par une réglementation environnementale et sur le bien-être animal plus forte que dans les pays tiers. L'UE a d'ailleurs promulgué en 2021 les directives IED et BREF élevage, qui remplacent la directive Nitrate. Les entreprises de l'Hexagone sont également moins présentes à l'international que celles des pays concurrents. Ces derniers sont davantage implantés à l'étranger avec des bureaux pour l'export, voire des sites de production. Enfin, le soutien à la production porcine et les droits de douane sur les produits porcins ont été faibles dans l'UE, alors que certains pays asiatiques et la Russie ont aidé et protégé leur production et leur marché national de manière plus conséquente.

6. Axe 6 - Portefeuille de marché à l'export

L'axe 6 analyse les performances des 19 pays à l'exportation, à travers leurs volumes exportés, leurs dynamismes sur plusieurs années, les valeurs de ces exportations, mais aussi par la diversité des clients et leur avantage comparatif sur les produits porcins, qui compare la part du porc dans les exportations de chacun des pays. Pour l'année 2021, les scores sont présentés ci-dessous.

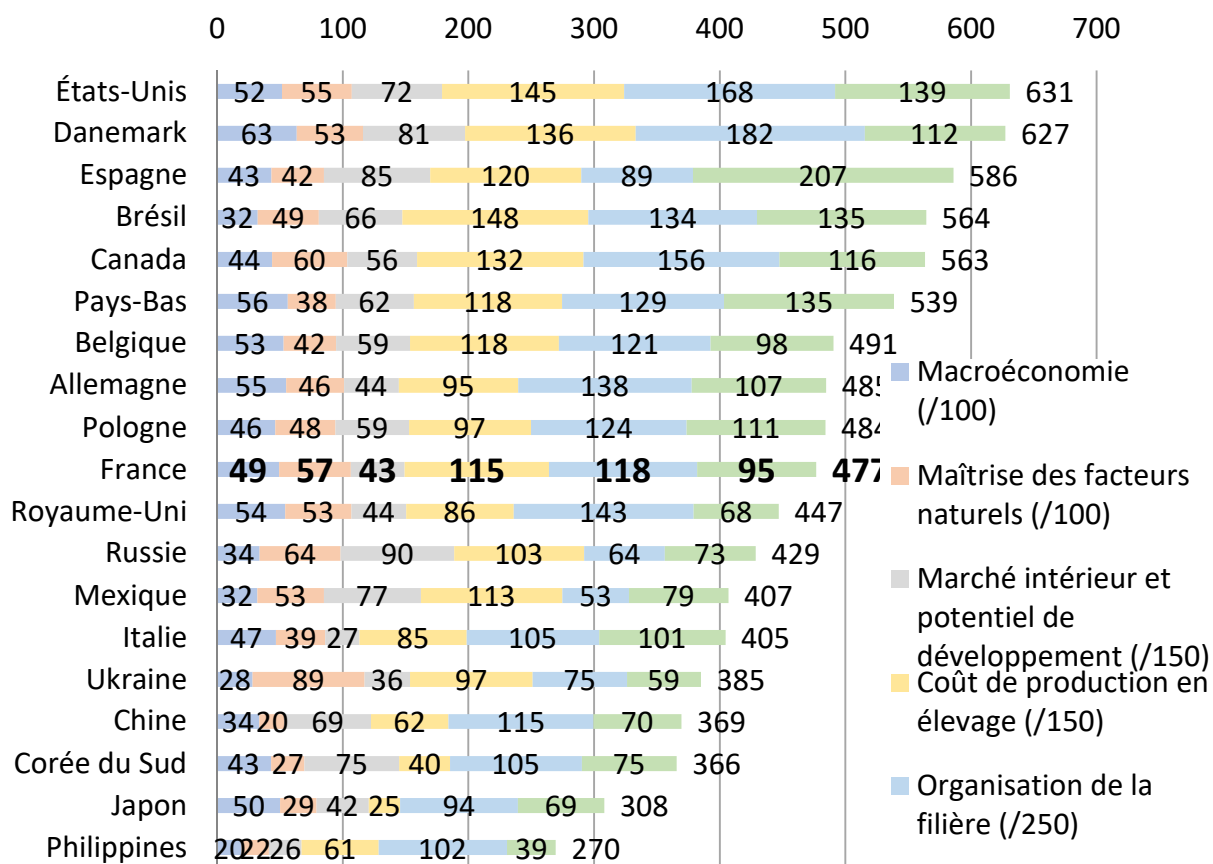


La France occupe la 11^{ème} place, au milieu du tableau. Avec près de 544 Mt exportées, la France est le 10^e exportateur mondial de produits du porc et détient 3,3% des parts de marché mondiales. Les exportations du pays ont augmenté sur un an de 3,2%. Les importations de la Chine au 1^{er} semestre 2021 ont permis de maintenir sur l'année le niveau élevé des exportations françaises. En effet, en 2021, la Chine est de nouveau la première destination des exportations françaises et concentre 22% du volume exporté, alors qu'elle n'en représentait que 9% en 2018. L'Italie est reléguée à la 2^e destination de la France et a reçu 15% des volumes français exportés. Comme les autres pays européens de l'étude, excepté l'Espagne, la France a exporté davantage sur le marché intracommunautaire de l'UE (64%) que vers les pays tiers (36%). Cependant, en 10 ans, les parts de marché mondiales de l'Hexagone ont baissé de 1,4%, ce qui affecte le score du pays.

Le classement de la France concernant la valeur des exportations est différent en fonction de la catégorie de produits. Pour les produits transformés et pour les carcasses, la France obtient de bons classements, respectivement 3^e et 9^e. Cependant, pour la valeur des exportations des pièces fraîches, réfrigérées et congelées, qui constituent le gros des exports, la France se trouve dans la deuxième moitié de tableau en 13^e position. Le pays peine à valoriser les viandes aussi bien que ses concurrents sur le marché international.

En 2021, l'indice mesurant l'avantage comparatif de la France (1,1) était proche de 1. Un indice supérieur à 1 signifie une part du porc dans les exportations en valeur supérieure à la moyenne mondiale. La France se situe en 10^e position dans cette variable. Les principaux concurrents de la France sur le marché européen (Danemark, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Pologne et Allemagne) et international (Canada, États-Unis et Brésil) ont un avantage comparé plus élevé, montrant ainsi une plus grande spécialisation de leur économie dans le secteur porcin que la France.

Indicateur synthétique et conclusion



En 2021, la France termine de nouveau le TOP 10, derrière la Pologne. Le score français augmente de 13 points en 2021. Le pays possède des avantages naturels en ce qui concerne la production porcine puisqu'elle dispose de matières premières et de surfaces abondantes. Les élevages sont relativement performants par rapport aux autres pays de l'UE, grâce à une bonne technicité. Le débouché chinois a faibli au 2nd semestre 2021 pour la France. Après cet aparté d'embellie des exportations vers la Chine pendant 3 ans, la tendance baissière de la production française reprend. La position de la France à l'export reste globalement inchangée en 2021 par rapport à 2020. Le secteur évolue peu et les investissements restent modérés.

La France, affectée par une baisse tendancielle de la production et de la consommation depuis plusieurs années, avait quelque peu inversé la tendance, notamment pour la production, en profitant du marché chinois sur la période 2018-2020. Les exportations en volume progressent faiblement et se sont maintenues vers la Chine au 1^{er} semestre 2021. Les viandes exportées sont également moins bien valorisées en raison d'un degré d'élaboration relativement faible. Le programme VPF est efficace dans la reconquête du marché français mais ne favorise la compétitivité coût que d'une faible part des pièces sur les marchés extérieurs. Au bilan, en 2021, le solde commercial du pays évolue peu : il est excédentaire en valeur mais reste déficitaire en volume.

Station expérimentale Romillé

Tomographe RX
Route de Miniac/Bécherel
35850 Romillé
Tél. : + 33 (0)2 99 68 29 10
Fax : + 33 (0)2 99 68 29 15

IFIP Rennes - Le Rheu

La Motte au Vicomte B.P. 35104
35651 Le Rheu Cedex
Tél. : + 33 (0)2 99 60 98 20
Fax : + 33 (0)2 99 60 93 55

Siège social et administratif

5, rue Lespagnol
75020 Paris Cedex 12
Tél. : + 33 (0)1 58 39 39 50
Fax : + 33 (0)1 58 39 35 69

IFIP Maisons-Alfort

Laboratoire de microbiologie

7, av. du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : + 33 (0)1 43 68 57 85
Fax : + 33 (0)1 43 76 07 20

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

De FranceAgriMer

LES ÉTUDES

Veille concurrentielle internationale de la filière porcine 2021
édition juin 2023



Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN :

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR